



# Paroles de praticiens en institution Cliniques

en 2022

## Ordre et désordre de l'autorité

L'autorité fait régulièrement débat dans la société. Au cours de l'histoire alternent des élans libertaires – « il est interdit d'interdire » – et des mouvements de contrôle et de reprise en main du corps social par le « pouvoir ». Ces effets de balancier traversent tout autant le champ du soin, notamment la psychiatrie. Quel regard peut-on alors porter sur ce sujet dans les institutions où s'exerce le soin psychique ? L'autorité établit certes un ordre là où règnerait sinon le désordre, mais elle ne se réduit pas à l'usage du pouvoir, ce serait peut-être même le contraire sur le plan de la vie psychique : « Dès que la force même est en jeu, l'autorité cesse, comme le poids cesse dès que le corps tombe », écrivait Paul Valéry. L'autorité civilisatrice et structurante est d'abord affaire de légitimité, son étymologie est en effet l'*auctoritas* romaine, propre à la sagesse des anciens du Sénat, garante des « fondations ». Ses fonctions sont constitutives de l'individu comme de la civilisation. Elle organise les mouvements pulsionnels individuels et collectifs et permet leur sublimation, comme le notait Freud dans *Malaise dans la civilisation*. Un enfant ne peut grandir sans une autorité à laquelle se mesurer, sans limites auxquelles se confronter, sans quoi il se désorganise. Face aux désordres de la vie psychique, l'autorité soignante doit déjouer les pièges de l'emprise et de la séduction pour être plutôt une fonction tierce pacificatrice et respectueuse de l'autre dans sa différence.

Cliniques n° 23, 23 € – Parution mars 2022

## Autorité et soin psychique en institution

L'autorité fait souvent débat dans les institutions de soins psychiques, tout particulièrement lorsqu'elles accueillent des sujets dont les troubles du comportement constituent une menace pour eux-mêmes ou pour autrui. À quelles fonctions intrapsychiques et intersubjectives l'autorité doit-elle alors renvoyer pour être suffisamment opérante ? Quelles valeurs la sous-tendent : éducatives, thérapeutiques ? Qui est légitime pour exercer une autorité dans une institution : les responsables, les experts, les personnalités charismatiques ? Dans le contexte contemporain de la santé, l'accent est porté sur l'autonomie du patient « acteur de ses soins ». Pour autant, une forme d'autorité sera toujours nécessaire pour protéger les patients les plus vulnérables, pour ne pas les livrer à eux-mêmes, à des idées délirantes ou suicidaires par exemple, pour médiatiser les rapports entre des individus par-delà la violence pulsionnelle. L'autorité ne peut alors être affaire de pouvoir, d'emprise, voire de séduction de quelques-uns. Elle opère à la condition d'être exercée dans un cadre autorisant le tiers et la conflictualité et quand ses motivations implicites sont de limiter la toute-puissance, d'où qu'elle provienne, de favoriser le déploiement de la subjectivité tout en préservant les liens. Comment, en somme, penser l'autorité pour qu'elle soit la condition de l'homme ou de la femme libre et non pas seulement une fin en soi ?

Cliniques n° 24, 23 € – Parution octobre 2022

### Comité de direction

Directrice de publication  
Catherine Ducarre

Directrice adjointe de publication  
Charlotte Costantino

Secrétaires de rédaction  
Sophie Sudraud, Karen Maître

### Comité de rédaction

Dr Cécile Antigny, Garance Belamich, Audrey Bonnet,  
Dr Pierre-Justin Chantepie, Pierre-Georges Despierre,  
Anaïs Devaux, Elisabeth Ferreira, Catherine Fourques,  
Jamie Lenchantin, Elysé Linde, Julie Platiau,  
Patrick de Saint-Jacob, Dr Maud Sergent,  
Fabienne Thannberger, Mariane Veilleux,  
Paul-Henri Waché

### Comité scientifique

Annick Bismuth †, Dr Alain Braconnier, Pr Anne Brun,  
Amélie de Cazanove, Dr Pierre Charazac,  
Jean-Pierre Chartier †, Stéphane Déroche,  
Christophe Ferveur, Dr Patrice Huerre,  
Dr Vassilis Kapsambelis, Blandine Laroche,  
Marie-Laure Léandri, Alain Lemosof,  
Pr Sylvain Missonnier, Dr J-D Nasio, Pr Philippe Robert,  
Pr Marie-Jean Sauret, Pr Benoit Verdon,  
Pr Jean-Michel Vives, Dr Xanthie Vlachopoulou,  
Pr Daniel Widlöcher

revue.cliniques@apspi.net

### ABONNEMENT (2 numéros)

- France et UE Particuliers : un an 40 €
  - France et UE Organismes : un an 50 €
  - Autres pays : un an 50 €
- Prix au numéro : 23 €

Vente au numéro

**EN LIBRAIRIE**

Abonnement en ligne (paiement sécurisé)  
sur [www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com)

ou

CRM ART - Editions érès

CS 15245 - 31152 Fenouillet Cedex

Tél. + 33 (0)5 61 74 92 59 - Fax + 33 (0)5 17 47 52 67

e-mail : [commandes.eres@crm-art.fr](mailto:commandes.eres@crm-art.fr)

**érès**  
éditions

Consultez la liste des numéros disponibles et les sommaires des numéros sur [www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com)